



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/755

Approbation d'une convention de parrainage entre la Ville de Lyon et Télérama pour l'organisation à Lyon de l'événement Week-End Musées Télérama du 22 au 24 mai 2021

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRÉRY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/755 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARRAINAGE
ENTRE LA VILLE DE LYON ET TELERAMA POUR
L'ORGANISATION A LYON DE L'EVENEMENT WEEK-
END MUSEES TELERAMA DU 22 AU 24 MAI 2021
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Le magazine culturel hebdomadaire Télérama propose à la Ville de Lyon de participer à deux actions qui contribuent à améliorer la visibilité des propositions artistiques et culturelles des établissements culturels municipaux auprès de ses lecteurs.

D'une part, Télérama organise, depuis 11 ans, un événement destiné à attirer ses trois millions de lecteurs dans les musées de toutes les régions de France. Avec cet événement, Télérama a souhaité instaurer un rendez-vous avec un très grand nombre de lieux artistiques partout en France, qu'il s'agisse de musées, de centres d'art ou de fonds régionaux d'art contemporain. Le week-end Musées Télérama en est cette année à sa onzième édition. En 2019, les six musées municipaux de Lyon ont participé au projet, et ont enregistré un total de 1 500 entrées supplémentaires. En 2020, le week-end Musées qui devait se tenir en mars, n'a pas pu avoir lieu.

Le projet consiste à réserver aux lecteurs de Télérama, le temps d'un week-end, un double-avantage :

- des entrées gratuites pour les expositions et collections permanentes ;
- une offre particulière, un accueil original et privilégié.

Pour bénéficier de ces avantages, les lecteurs de Télérama se voient offrir, dans les deux éditions du journal précédant la manifestation, un laissez-passer, valable pour quatre personnes, dans tous les lieux participants pendant toute la durée du week-end.

Une campagne de promotion (presse, affichage, radio) assurée par Télérama accompagne le lancement de cette opération.

Par ailleurs, Télérama met du matériel promotionnel à la disposition des musées, afin de s'assurer que le plus grand nombre d'amateurs d'art, avertis ou novices, curieux et attentifs aient connaissance de l'événement : mise en valeur des musées sur le document de communication édité spécialement pour cet événement ainsi que l'attribution de deux espaces équivalent à 1/8^e de page presse.

Compte tenu du grand succès en France des éditions précédentes de cette opération, Télérama a souhaité que les musées de la Ville de Lyon, le Musée des beaux-arts, les Musées Gadagne, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique, et le Musée de l'automobile Henri Malartre participent, cette année, au week-end Musées Télérama qui aura lieu du 22 au 24 mai 2021.

Compte tenu du contexte sanitaire et de l'incertitude concernant la date de réouverture des musées, la société Télérama prévoit, le cas échéant, de déplacer le week-end fin mai ou au mois de juin 2021 selon les mêmes modalités.

Un parrainage a donc été établi selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
Télérama	- annonce de l'événement avec mise en valeur des 5 musées de Lyon sur le document de communication spécialement édité pour ce week-end valorisé à hauteur de 3 500 euros ; - mise à disposition de deux espaces, équivalent à 1/8 ^e de page presse, d'une valeur de 2 500 euros chacun. <u>Valorisation : 6 000 €HT</u>	Mise à disposition de : - 600 entrées gratuites pour le musée des beaux-arts ; - 400 entrées pour les Musées Gadagne - 300 pour le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation ; - 300 entrées pour le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique ; - 200 entrées pour le Musée de l'automobile Henri Malartre Soit au total, 1 800 entrées dans le cadre de l'événement Week-end Musées Télérama des 21 et 22 mars 2020. <u>Valorisation : 6 000 € (non soumis à TVA)</u>

Une convention avec la société Télérama, jointe au rapport, définit les obligations respectives des parties.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

Vu le rectificatif déposé sur Espace élu-es :

- Dans L'EXPOSE DES MOTIFS :

- lire :

« Compte tenu du grand succès en France des éditions précédentes de cette opération, Télérama a souhaité que les musées de la Ville de Lyon, le Musée des beaux-arts, les Musées Gadagne, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique, et le Musée de l'automobile Henri Malartre participent, cette année, au Week-end Musées Télérama qui devrait avoir lieu du 22 au 24 mai 2021.

Compte tenu du contexte sanitaire et de l'incertitude concernant la date de réouverture des musées, la société Télérama prévoit, le cas échéant, de déplacer le week-end fin mai ou au mois de juin 2021 selon les mêmes modalités ».

- au lieu de :

« Compte tenu du grand succès en France des éditions précédentes de cette opération, Télérama a souhaité que les musées de la Ville de Lyon, le Musée des beaux-arts, les

Musées Gadagne, le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le Musée de l'imprimerie et de la communication graphique, et le Musée de l'automobile Henri Malartre participent, cette année, au Week-end Musées Télérama qui aura lieu du 22 au 24 mai 2021. »

DELIBERE

- 1- La convention de parrainage susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le magazine Télérama, relative au week-end Musées Télérama 2021, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
- 3- Les dépenses correspondant à l'apport du parrain soit 6 000 €HT seront prélevées sur les crédits du budget 2021, nature 6238.
- 4- Les recettes correspondant aux contreparties offertes par la Ville de Lyon seront imputées sur les crédits du budget 2021, nature 7062.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET